



Commission scolaire
DES PHARES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

M. Jacques Poirier reçoit la médaille de bronze de l'Ordre du mérite de la Fédération des commissions scolaires du Québec

Rimouski, le 26 avril 2012 – La Commission scolaire des Phares est heureuse d'annoncer que la Fédération des commissions scolaires du Québec a remis la médaille de bronze de l'Ordre du mérite à M. Jacques Poirier, qui a occupé le poste de directeur général au sein de l'organisation de 2006 à 2010. La candidature de tout récipiendaire de cette médaille est proposée à la FCSQ par le milieu et la région.

Cette prestigieuse décoration veut honorer une personne ayant œuvré au service d'une commission scolaire et qui a su mettre en œuvre des activités ou des programmes qui ont favorisé la réussite éducative des jeunes. L'Ordre du mérite de la FCSQ, de manière générale, souligne l'apport de citoyens qui ont contribué de façon spéciale à l'avancement de l'éducation et particulièrement à la promotion et au progrès des commissions scolaires et du système public d'enseignement.

« La toile de fond de toutes les interventions de M. Poirier au sein de la Commission scolaire des Phares, c'est la réussite. À chaque occasion qui lui était donnée, il nous rappelait notre mission, qui est de qualifier et de diplômer le plus grand nombre. Et pour y arriver, a-t-il toujours dit, il faut que toutes et tous mettent l'épaule à la roue. Il faut aimer les jeunes, adapter nos services pour répondre le mieux possible à leurs besoins, répartir équitablement les ressources entre les milieux et surtout, surtout, ne jamais baisser les bras », témoignait M. Raymond Tudeau, président de la Commission scolaire.

« Faire une synthèse pour parler d'une carrière de 35 années entièrement vouée à l'éducation, ce n'est pas une mince tâche, tellement elle fut riche de belles réalisations! » rappelle M. Tudeau.

Avant d'être nommé directeur général de la Commission scolaire, M. Poirier a occupé des postes d'enseignant et de directeur d'école. Il a été, entre autres, directeur de l'école Norjoli de 1994 à 1996 et de l'école du Mistral de 1996 à 1999. Puis il fut nommé directeur des Services des ressources humaines de la Commission scolaire, poste où il



est demeuré de 1999 à 2003. Il est ensuite devenu directeur général adjoint de la Commission scolaire en 2003, puis directeur général, de 2006 à 2010.

De plus, M. Poirier s'est impliqué activement au sein de plusieurs organismes de la région. Félicitations!

-30-

Source : M. Raymond Tudeau
Président
Commission scolaire des Phares
418 723-9485



M. Jacques Poirier, entouré de M. Jean-François Parent et M. Raymond Tudeau

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.



www.desforcesquisadditionnent.ca